

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### Identification du produit:

Neomat BMR black mark remover  
produit pour l'enlèvement de caoutchouc

### Identification de la société/entreprise:

Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L., Havenlaan 4, Ravenshout Bed 4.210  
B-3980 Tessenderlo

Tel.: (013) 67.05.11

### Téléphone d'urgence:

Centre d'antiposition Tél. 070 / 245.245  
Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L. : 24/24 : Tél: 013/670.670

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Indication des composants (conformément à la recommandation C.E.E. 89/542:

5 - 15 %: Tensio-actifs non ioniques,  
autres composants: solvant soluble à l'eau et parfum

### Indication des composants:

15-30% glycollic éther

Symbole: Xi

R-Phrases: 36 EINECS: 203-961-6

>5-15% 2-aminoéthanol

Symbole: Xn

R-Phrases: 20-36/37/38 EINECS: 205-483-3

>5-15% fatty alcohol ethoxylate

Symbole: Xi

R-Phrases: 41 EINECS: polymer

>1-5 % D-limonene

Symbole: Xi,N

R-Phrases: 10-38-43-50/53 EINECS: 227-813-5

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R 36: Irritant pour les yeux.

R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 4. PREMIERS SECOURS

après Inhalation:

Air frais.

après contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante.

après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec d'eau courante  
. Appliquer un pansement avec de la gaze  
stérile. Consulter un ophtalmologiste.

après ingestion:

Boire 1 à 2 verres d'eau, une assistance médicale est  
immédiatement nécessaire.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction utilisables appropriés

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:  
aucun connu

Risque particulier résultant de l'exposition au produit,  
en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits:  
aucun connu

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé  
à la lutte contre le feu:

Pas de mesure spéciale nécessaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection individuelle:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de protection de l'environnement:

Veiller à ce que de grandes quantités ne pénètrent pas dans les  
égouts.

Méthode de nettoyage/d'adsorption:

Mélanger avec une matière absorbante les liquides (sable, tourbe,  
sciure).

Autres données:

Diluer par petites quantités avec beaucoup d'eau puis rincer.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Aucune mesure particulière n'est requise. Ne pas vaporiser le  
produit.

Stockage:

Stocker selon la Législation de stockage en vigueur.  
(NL: CPR 15-1, Vlaanderen: vlarem II bis)

Stocker à température inférieure à 30 °C, Maintenir les  
emballages fermés hermétiquement et à l'abri du gel,

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.



## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations concernant l'élimination:

Les tensio-actifs contenus dans le produit sont en moyenne biodégradables au moins de 90% selon l'ordonnance sur les agents de surface (Tensid. du 04.06.1986) de la législation portant sur les détergents et les nettoyeurs (WRMG)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination possible en observant les prescriptions des autorités locales sur l'évacuation des eaux communales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Aucun danger selon les règlements RID/ADR, GGVS/GGVE, ADN, IMDG, ICAO-TI/IATA-DGR.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon l'arrêté royal réglementant la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses en vue de leur mise sur le marché ou de leur emploi:

Symboles de danger:

Xi Irritant  
N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux:

D-limonene

Phrases R:

R 36: Irritant pour les yeux.  
R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec d'eau et consulter un spécialiste.  
S 28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et

abondamment avec d'eau.

S 37/39: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

Prescriptions nationales:

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

R 10: Inflammable

R 20: Nocif par inhalation.

R 36: Irritant pour les yeux.

R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 38: Irritant pour la peau.

R 41: Risque de lésions oculaires graves.

R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 50/53: très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NL : environmental classification system (ABM) : 11 B

Info: Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.  
R&D  
Havenlaan 4 Ravenshout Bed 4 210  
3980 Tessenderlo  
Tel : 00 32 (0) 13 670 612